

Sciences humaines: 1^{re} année

Ensemble de ressources intégrées 2006



Tous droits réservés © 2006 Ministry of Education, Province of British Columbia
Avis de droit d'auteur Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la province.
Avis de propriété exclusive Ce document contient des renseignements privatifs et confidentiels pour la province. La reproduction, la divulgation ou toute autre utilisation de ce document sont expressément interdites, sauf selon les termes de l'autorisation écrite de la province.
Exception limitée à l'interdiction de reproduire La province autorise la copie et l'utilisation de cette publication en entier ou en partie à des fins éducatives et non lucratives en Colombie-Britannique et au Yukon (a) par tout le personnel des conseils scolaires de la Colombie-Britannique, y compris les enseignants et les directions d'école, par les organismes faisant partie du Educational Advisory Council et identifiés dans l'arrêté ministériel, par d'autres parties offrant directement ou

indirectement des programmes scolaires aux élèves admissibles en vertu de la *School Act*, R.S.B.C. 1996, c.412, ou *Independent School Act*, R.S.B.C. 1996, c.216, (lois scolaires), et (b) par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires sous l'autorité du ministre du Département d'éducation du Yukon tel

que défini dans le *Education Act*, R.S.Y. 2002, c.61.

PréfaceV
T
Introduction
Raison d'être3
Objectifs du programme de Sciences humaines M à 73
Composantes du programme d'études4
Durée d'enseignement suggérée4
Le programme d'études de Sciences humaines M à 7 en un coup d'oeil5
Vue d'ensemble des sujets abordés en Sciences humaines M à 76
Considérations concernant la mise en œuvre du programme d'études
Politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (Alternative Delivery Policy) 11
Façons de tenir compte des contextes locaux
Participation des parents et des tuteurs
Création d'un milieu d'apprentissage positif12
Confidentialité
Inclusion, égalité et accessibilité pour tous les apprenants
Liens avec d'autres matières
Collaboration avec l'école et la communauté
Collaboration avec la communauté autochtone
Technologies de l'information et des communications
Droit d'auteur et responsabilité
Analyse des médias
Résultats d'apprentissage prescrits
Introduction
Formulation des résultats d'apprentissage prescrits21
Domaines d'apprentissage21
Résultats d'apprentissage prescrits : 1 ^{re} année
Rendement de l'élève
Taken duration
Introduction 27
1 ^{re} année
Modèles d'évaluation formative
Introduction41
1^{re} année
Ressources d'apprentissage
Renseignements généraux55

e nombreuses personnes ont apporté leur expertise à l'élaboration de ce document. La coordonnatrice du projet, Adrienne Gnidec, du ministère de l'Éducation, a collaboré avec des collègues du Ministère ainsi qu'avec des représentants de nos partenaires en éducation. Le Ministère tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la création et à la révision de cet Ensemble de ressources intégrées.

ÉQUIPE DE RÉDACTION • SCIENCES HUMAINES M À 7

Janet Townsend

Karen Floyd District scolaire nº 41 (Burnaby)

Ian Hargreaves District scolaire nº 71 (Comox Valley)

Brenda Jones District scolaire nº 36 (Surrey)

Barry Krangle District scolaire nº 46 (Sunshine Coast)

Heather Lapper Écoles indépendantes – Victoria

GT Publishing Services, Ltd. Coordination du projet, rédaction et préparation pour

l'impression de la version originale anglaise

District scolaire nº 22 (Vernon)

et Ensemble de ressources intégrées (ERI) fournit l'information de base dont les enseignants auront besoin pour la mise en œuvre du programme de Sciences humaines M à 7. Lorsqu'il sera mis en oeuvre intégralement, ce document remplacera l'Ensemble de ressources intégrées de Sciences humaines M à 7 de 1998.

L'information contenue dans ce document est aussi accessible sur Internet à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm

Les paragraphes qui suivent décrivent brièvement les composantes de cet ERI.

Introduction

L'introduction fournit des renseignements généraux sur le programme d'études de Sciences humaines M à 7, tout en en précisant les points particuliers et les exigences spéciales.

Cette section renferme les renseignements suivants :

- la raison d'être du programme d'études de Sciences humaines M à 7 dans les écoles de la Colombie-Britannique,
- les objectifs du programme d'études,
- la description des composantes du programme, qui sont regroupées en fonction des résultats d'apprentissage prescrits faisant partie d'un même domaine d'intérêt,
- une vue d'ensemble schématisée du contenu du programme d'études.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Cette section de l'ERI contient les *résultats d'apprentissage prescrits*. Ces derniers représentent les normes de contenu prescrits pour les programmes d'études provinciaux. Ils précisent les attitudes, les compétences et les connaissances nécessaires pour chaque matière. Ils expriment ce que les élèves doivent savoir et savoir faire à la fin de l'année d'études indiquée.

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves. Elle comprend des ensembles d'indicateurs de réussite précis pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Les indicateurs de réussite décrivent ce que les élèves doivent être en mesure de faire pour montrer qu'ils satisfont entièrement aux exigences énoncées dans les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études pour la matière et l'année en question. Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Cette section renferme aussi des éléments clés ou descriptions du contenu servant à préciser l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

Modèles d'évaluation formative

Cette section renferme une série d'unités abordant des groupes de résultats d'apprentissage prescrits organisés par sujet ou thème. Les unités ont été élaborées et mises à l'essai par des enseignants de la Colombie-Britannique et elles servent à faciliter l'évaluation formative. Ces unités ne constituent que des suggestions et les enseignants peuvent les utiliser ou les modifier au besoin à mesure qu'ils planifient la mise en œuvre du programme d'études.

Pour chacune des années d'études, le modèle comporte un tableau de survol de l'évaluation et une série d'unités d'évaluation regroupées par thème; on y mentionne les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés, la durée d'enseignement suggérée et une série d'activités d'évaluation. Des exemples d'instruments d'évaluation sont aussi inclus pour chaque année.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Cette section fournit des renseignements généraux sur les ressources d'apprentissage, ainsi que l'hyperlien vers le site des collections par classe des programmes d'études; ce site contient les titres, les descriptions et l'information nécessaire pour commander les ressources recommandées de la collection par classe du programme d'études de Sciences humaines M à 7.



Introduction

et ensemble de ressources intégrées (ERI) constitue le programme d'études officiel du Ministère pour le cours de Sciences humaines M à 7. L'élaboration de cet ERI a été guidée par les principes suivants :

- L'apprentissage nécessite la participation active de l'élève.
- Chacun apprend à sa façon et à son rythme.
- L'apprentissage est un processus à la fois individuel et collectif.

Par ailleurs, ce document tient compte du fait que des jeunes aux antécédents, aux intérêts, aux aptitudes et aux besoins variés fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique. Dans la mesure du possible, les résultats d'apprentissage, les indicateurs de réussite et les activités d'évaluation tentent de répondre à ces besoins et de garantir l'égalité de tous les apprenants ainsi que leur accès à ce programme d'études.

De décembre 2005 à février 2006, le public a pu examiner la version préliminaire du programme d'études de Sciences humaines M à 7 et y réagir. Ce document tient aussi compte des commentaires obtenus des enseignants, des élèves, des parents et d'autres partenaires en éducation.

RAISON D'ÊTRE

Le but ultime du programme de Sciences humaines M à 7 est de faire des élèves des citoyens réfléchis, responsables et actifs, qui sont en mesure de recueillir l'information requise pour considérer les choses sous divers angles et porter des jugements éclairés.

Le programme de Sciences humaines M à 7 donne aux élèves la possibilité d'examiner le présent, d'établir des liens avec le passé et de se tourner vers l'avenir en amorçant une réflexion critique sur divers événements et enjeux. Il met l'accent sur les démarches suivantes :

 le développement de la compréhension – en encourageant une étude approfondie sous différents angles (p. ex. époque, lieu, culture, valeurs) et en amenant les élèves à exercer leur esprit critique et à porter des jugements éclairés;

- l'établissement de liens entre les événements et les enjeux d'hier et ceux d'aujourd'hui et entre les régions, milieux et cultures des différentes parties du monde;
- l'application des connaissances permettant aux élèves d'éclairer leurs jugements, de forger leurs opinions, de résoudre des problèmes et de guider leurs actions;
- l'exercice d'un civisme actif en offrant aux élèves la possibilité d'acquérir les compétences, les attitudes et les méthodes qui feront d'eux des citoyens responsables et actifs.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES M À 7

Les objectifs suivants trouvent leur expression et sont représentés dans les résultats d'apprentissage prescrits de chaque composante du programme de Sciences humaines M à 7.

Dans le cadre de l'étude des sciences humaines, on encourage les élèves et on les rend aptes :

- à comprendre leurs rôles, leurs droits et leurs responsabilités dans leur famille, leur communauté, la société canadienne et le monde afin de mieux se préparer à les exercer;
- à témoigner du respect envers l'égalité universelle et la diversité culturelle;
- à acquérir une compréhension et une appréciation des forces historiques et géographiques qui ont façonné et continuent de façonner la société canadienne et les sociétés d'autres pays dans le monde entier;
- à acquérir les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour jouer un rôle actif et réfléchi en tant que membres de leur communauté et citoyens du monde.

Composantes du programme d'études

Chaque composante du programme d'études consiste en un ensemble de résultats d'apprentissage prescrits qui font partie d'un même domaine d'intérêt. Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Sciences humaines M à 7 sont regroupés sous les composantes suivantes :

Composantes du programme d'études

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

Identité, société et culture

Exercice des pouvoirs

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

Environnement humain et physique

L'ordre des cinq composantes telles que présentées ici ne sert aucunement à proposer une présentation linéaire du cours.

Compétences et méthodes propres aux sciences

Les résultats d'apprentissage prescrits de cette composante visent essentiellement à donner aux élèves des occasions d'aborder ce qui suit :

- trouver et appliquer des solutions à des questions et à des problèmes;
- recueillir, interpréter, analyser et présenter de l'information;
- exercer un civisme actif.

Les résultats d'apprentissage prescrits de cette composante servent à fournir un cadre qui sera utilisé dans tous les domaines du programme d'études. Ils favoriseront l'acquisition des compétences et des méthodes essentielles à l'étude des sciences humaines et à la formation de citoyens responsables et réfléchis.

Identité, société et culture

Dans cette composante, les élèves apprennent les caractéristiques qui définissent le moi, les cultures et les sociétés, ainsi que les ressemblances et les différences intraculturelles et interculturelles observées dans le temps.

Exercice des pouvoirs

Cette composante donne aux élèves l'occasion de se familiariser avec les principes fondamentaux des structures et des processus politiques et juridiques; ce faisant, ils peuvent en venir à apprécier l'utilité des principes de l'exercice des pouvoirs dans diverses sociétés. Ils étudient également les droits et les responsabilités inhérents à la citoyenneté et ils examinent le rôle de la participation du citoyen à l'échelon local, national et mondial.

Économie et technologie

Dans cette composante, les élèves ont l'occasion d'acquérir une compréhension des concepts et des systèmes économiques fondamentaux. Ils explorent également l'incidence de l'innovation technologique sur l'homme, la société et l'environnement.

Environnement humain et physique

Cette composante donne aux élèves l'occasion d'acquérir des compétences de base en géographie et de les mettre en pratique pour mieux comprendre les milieux naturels et la relation de l'homme avec ces derniers. Les élèves examinent aussi l'influence de la géographie physique et appliquent ensuite leurs connaissances à des domaines tels que l'exploitation et la gestion responsable des ressources et le développement durable.

Durée d'enseignement suggérée

Les programmes d'études officiels sont élaborés en fonction de la durée d'enseignement recommandée par le ministère de l'Éducation pour chaque matière, tout en laissant une certaine flexibilité permettant de répondre aux besoins locaux. Le cours de Sciences humaines exige environ 90 à 100 heures d'enseignement par année scolaire pour les classes de la 1^{re} à la 7^e année; la durée suggérée pour la maternelle est d'environ 45 à 50 heures.

Le programme d'études de Sciences humaines M à 12 en un coup d'oeil

	M à 7	Sciences humaines M à 7 : obligatoire pour tous les élèves			
8 et 9 Sciences humaines 8 et 9 : obligatoire pour tous les élè					
	Sciences humaines 10 : obligatoire pour tous les élèves				
Pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires, les doivent suivre au moins un des cours suivants : • Études des Premières Nations de la CB. 12 • Éducation civique 11 • Sciences humaines 11 Chacun de ces cours comporte un examen obligatoire du gramme du secondaire deuxième cycle, qui compte pour la note finale du cours.					
	12	Cours optionnels : Civilisations comparées 12 Géographie 12 Histoire 12 Droit 12 Les cours de Géographie 12 et d'Histoire 12 comportent des examens optionnels du programme du secondaire deuxième cycle; pour les élèves qui choisissent de les passer, ces examens valent 40% de la note finale du cours.			

Vue d'ensemble des sujets abordés en Sciences humaines ${\bf M}$ à 7

	Maternelle Moi, la famille et l'école	1 ^{re} année Moi, la famille et l'école	2° année Moi, la famille et l'école	3° année Communautés d'hier et d'aujourd'hui
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES	collaboration au travail en groupe collecte de l'informa- tion présentation de l'infor- mation oralement et visuellement	cartes illustrées simples collaboration productive au travail en groupe collecte et présentation de l'information oralement, visuellement et par écrit stratégies pour résoudre des problèmes	 utilisation et création de cartes simples à l'aide de points cardi- naux, de symboles et de légendes collecte de l'informa- tion pour la présenter résolution d'un pro- blème relatif à la classe ou à l'école 	 pensée critique cartes simples collecte de l'information; citation correcte de ses sources; compétences en présentation ordre chronologique solutions à des problèmes
Identité, société et culture	notion de changement groupes qui font partie de sa vie endroits qui font partie de sa vie similitudes et différences entre les familles	 changements dans sa vie similitudes et différences entre les familles structures sociales façons dont les gens travaillent ensemble au sein de groupes symboles du Canada 	changements à l'école et dans la communauté moyens pris par les individus pour apporter une contribution à la communauté identité personnelle caractéristiques linguistiques et culturelles du Canada	changements dans les communautés, avec le temps importance des communautés similitudes et différences culturelles caractéristiques de la société canadienne
Exercice des POUVOIRS	 rôles et responsabilités en tant que membre de la classe et de la com- munauté scolaire raison d'être des règles de la classe et de l'école 	 rôles, responsabilités et droits dans la famille et à l'école raison d'être des règles de la classe et de l'école 	 rôles, droits et responsabilités dans la classe et l'école processus de prise de décision dans les groupes 	 droits et responsabilités influant sur le bienêtre de la communauté rôles et responsabilités des gouvernements locaux
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE	besoins des individus emplois exercés dans sa communauté moyens techniques au quotidien	façons de satisfaire les besoins fondamentaux de l'être humain types d'emplois exercés dans sa communauté ce à quoi sert l'argent façons d'utiliser la technologie	 tâches accomplies à l'école ce à quoi sert l'argent incidence de la technologie sur les individus et les écoles 	façons dont différentes communautés satisfont les besoins et désirs de leurs membres incidence de la technologie sur les individus et les communautés, aujourd'hui et dans le passé
ENVIRONNE- MENT HUMAIN ET PHYSIQUE	 caractéristiques de l'environnement phy- sique et des construc- tions humaines façons de prendre soin de son environnement 	 capacité de reconnaître des cartes du Canada caractéristiques de différents environne- ments incidence de l'envi- ronnement sur la vie quotidienne façon de prendre soin de son environnement 	 reliefs et plans d'eau en CB. et au Canada responsabilité à l'égard de son environnement incidence de l'environnement physique sur l'activité humaine 	 reliefs et plans d'eau en CB. et au Canada provinces et territoires responsabilité à l'égard de l'environnement local incidence de l'environnement physique sur la colonisation

4° année Cultures autochtones, exploration et contact	5° année Le Canada : de la colonie à la naissance d'un pays	6° année Le Canada et le monde	7º année Les civilisations anciennes	
 pensée critique cartes géographiques et tableaux chronolo- giques collecte de l'informa- tion, compétences en présentation perspectives diffé- rentes stratégies pour abor- der une question ou un problème 	 pensée critique cartes géographiques et tableaux chronolo- giques collecte et présenta- tion de l'information; sources primaires et secondaires défense d'une position plan d'action pour ré- soudre une question ou un problème 	 pensée critique graphiques, tableaux, photos aériennes et divers types de cartes géographiques crédibilité des sources compétences en présentation plan d'action pour résoudre une question ou un problème 	 pensée critique graphiques, tableaux chronologiques, cartes géographiques compilation de la documentation à partir de sources diverses compétences en présentation défense d'une position sur une question 	COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES
 caractéristiques de diverses cultures autochtones premières explorations européennes de la CB. et du Canada contact entre les Autochtones et les Européens 	 événements et facteurs clés dans le développement de la CB. et du Canada immigration personnages importants de l'histoire de la CB. et du Canada 	 identité canadienne et façons dont une personne subit l'in- fluence de diverses cultures comparaisons entre le Canada et d'autres pays expression artistique et culture 	 civilisations issues de cultures anciennes rôles propres aux groupes sociaux dans des cultures anciennes influences de sociétés anciennes observables dans les cultures d'aujourd'hui 	Identité, société et culture
 structures de l'exercice des pouvoirs dans les sociétés autochtones l'exercice des pouvoirs dans les premières colonies européennes du Canada 	 Confédération ordres de gouvernement et responsabilités de chacun systèmes de gouvernement des Premières Nations 	 systèmes du gouver- nement fédéral système juridique égalité et équité; droits et responsa- bilités rôle du Canada sur la scène internationale 	règles, lois et gouver- nement dans les civi- lisations anciennes influence des anciens gouvernements et systèmes juridiques sur le Canada	Exercice des POUVOIRS
 troc, système d'échange monétaire moyens techniques autochtones facteurs ayant eu une incidence sur les explorations; technologies utilisées échanges entre les peuples autochtones et les Européens 	ressources et développement économique systèmes de transport	 relations économiques du Canada technologies des communications au Canada technologie dans d'autres pays 	technologie et échanges dans les sociétés anciennes communications anciennes	ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE
 capacité de repérer les hémisphères, les continents, les océans, les territoires de groupes autochtones désignation de toponymes relation des Autochtones avec la terre 	 régions physiques du Canada, emplace- ment des ressources naturelles durabilité incidence de la colo- nisation initiale de la CB. et du Canada sur l'environnement 	 rapport entre une culture et son envi- ronnement facteurs influant sur les types de peuple- ment et la distribu- tion des populations 	incidence de l'environnement sur les civilisations anciennes répercussions de l'activité humaine sur l'environnement physique dans les civilisations anciennes	Environne- MENT HUMAIN ET PHYSIQUE



CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

ette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

Cette section comprend les renseignements suivants :

- la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*),
- les façons de tenir compte des contextes locaux,
- la participation des parents et des tuteurs,
- la création d'un milieu d'apprentissage positif,
- la confidentialité,
- l'inclusion, l'égalité et l'accessibilité pour tous les apprenants,
- les liens avec d'autres matières,
- la collaboration avec l'école et la communauté,
- la collaboration avec la communauté autochtone,
- les technologies de l'information et des communications,
- le droit d'auteur et la responsabilité,
- les débats,
- l'analyse des médias.

POLITIQUE RELATIVE AUX AUTRES MODES DE PRÉSENTATION DES SUJETS DÉLICATS (ALTERNATIVE DELIVERY POLICY)

La politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*) ne s'applique pas à cet ERI.

Cette politique explique la façon dont les élèves, avec le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs et après consultation avec l'autorité scolaire de leur région, peuvent choisir d'autres moyens que l'enseignement dispensé par un enseignant dans une salle de classe ordinaire pour aborder les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé des programmes d'études suivants :

- Éducation à la santé et à la carrière M à 7 et la composante Processus de planification du programme d'études de Formation personnelle et sociale M à 7 (jusqu'à septembre 2008)
- Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9
- Planification 10

Cette politique reconnaît le rôle essentiel que joue la famille dans le développement des attitudes, des normes et des valeurs de l'enfant, mais elle n'en exige pas moins que tous les résultats d'apprentissage

prescrits soient abordés et évalués dans le cadre du mode de présentation convenu.

Il est important de situer le terme « autres modes de présentation » par rapport à la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats. Cette politique stipule que les écoles ne peuvent omettre d'aborder ou d'évaluer des résultats d'apprentissage prescrits du programme d'Éducation à la santé et à la carrière et ce, quels qu'ils soient. Elle précise également qu'aucun élève ne peut être exempté de l'obligation d'atteindre tous les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé. On s'attend à ce que les élèves qui optent pour un autre mode de présentation fassent l'étude des résultats d'apprentissage prescrits de cette composante et qu'ils soient en mesure de manifester leurs connaissances dans ce domaine.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette politique, consulter le site suivant : www.bced.gov.bc.ca/policy/

FAÇONS DE TENIR COMPTE DES CONTEXTES LOCAUX

Dans le programme d'études de Sciences humaines M à 7, une certaine flexibilité s'offre à l'enseignant et à l'élève quant aux choix des sujets pouvant leur permettre d'atteindre certains résultats d'apprentissage. Cette flexibilité donne aux éducateurs la possibilité de planifier leurs cours en choisissant des sujets et des exemples convenant au contexte local et aux intérêts particuliers de leurs élèves. Au moment de la sélection des sujets, il pourra être pertinent de tenir compte des suggestions des élèves.

Si des sujets particuliers ont été incorporés dans les résultats d'apprentissage, il importe que tous les élèves aient l'occasion de les étudier. D'autres sujets qui pourraient se révéler pertinents pour une communauté scolaire pourront s'ajouter à ces sujets obligatoires.

Participation des parents et des tuteurs

La famille joue un rôle essentiel dans le développement des attitudes et des valeurs de l'élève. L'école, quant à elle, joue un rôle de soutien en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études. Les parents et les tuteurs peuvent appuyer, enrichir et approfondir le programme d'études de Sciences humaines M à 7 à la maison.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Il importe d'informer les parents et les tuteurs de tous les aspects du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les enseignants, avec le concours des administrateurs, peuvent choisir d'avoir recours aux stratégies suivantes :

- informer les parents, les tuteurs et les élèves des résultats d'apprentissage prescrits pour le cours, en leur en donnant un aperçu lors des rencontres parents-enseignant, en envoyant des lettres à la maison, etc.
- accéder aux demandes des parents et des tuteurs de discuter des plans de cours des diverses unités, des ressources d'apprentissage, etc.

Création d'un milieu d'apprentissage positif

Les enseignants sont chargés de créer et de favoriser un milieu d'apprentissage dans lequel les élèves se sentent à l'aise pour apprendre et discuter des sujets liés au programme d'études de Sciences humaines M à 7. Voici quelques lignes directrices qui aideront les enseignants à établir et à entretenir un milieu d'apprentissage positif:

- Accorder aux élèves de la classe le temps et les occasions nécessaires pour qu'ils se sentent à l'aise les uns avec les autres avant de s'engager dans des discussions de groupe. Il importe que le milieu d'apprentissage permette aux élèves d'établir, les uns avec les autres, des contacts positifs et respectueux, ainsi que l'entraide. Être prêt à diriger toute discussion pouvant engendrer la controverse.
- Lors des discussions en classe, établir des règles de base claires assurant le respect de la vie privée, de la diversité et de l'expression de points de vue différents.
- Les activités et les discussions portant sur certains sujets du cours de Sciences humaines M à 7 peuvent engendrer des réactions émotionnelles chez certains élèves. Si de telles situations surviennent, en informer un administrateur ou un conseiller et veiller à ce que les élèves sachent où aller pour demander aide et soutien.
- S'assurer que les groupes ou organismes externes qui font des présentations aux élèves se conforment aux directives du district scolaire lorsqu'ils font leurs présentations. Il doit y avoir un lien direct entre le contenu de la présentation et les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel que les présentateurs utilisent, et surtout distribuent, pour en vérifier la pertinence.

- Se familiariser avec :
 - les lois pertinentes (p. ex. *Human Rights Code* [Code des droits de la personne], *Child, Family and Community Services Act* [Loi sur les services aux enfants, à la famille et à la communauté]);
 - les initiatives pertinentes (p. ex. Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline : Guideressource, et La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre);
 - les politiques et protocoles provinciaux et ceux du district scolaire qui se rapportent à la divulgation de renseignements concernant la violence faite aux enfants et à la protection de la vie privée.

Pour plus d'information sur ces politiques et initiatives, consulter les sites Web suivants :

BC Handbook for Action on Child Abuse and Neglect www.mcf.gov.bc.ca/child_protection/pdf/handbook_action_child_abuse.pdf

Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline

www.bced.gov.bc.ca/sco/

La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre www.bced.gov.bc.ca/diversity/diversity_ framework.pdf

Human Rights Code www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/H/96210_ 01.htm

Child, Family and Community Services Act www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/C/96046_ 01.htm

Confidentialité

La Freedom of Information and Protection of Privacy Act (Loi sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée) s'applique aux élèves, aux employés des districts scolaires et à tous les programmes d'études. Les enseignants, les administrateurs et le personnel des écoles doivent tenir compte des recommandations suivantes :

 Connaître les directives générales de l'école et du district quant aux dispositions de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* et à la façon dont elles s'appliquent à tous les cours, y compris Sciences humaines M à 7.

- Ne pas utiliser le numéro scolaire personnel (NSP) dans les travaux que l'élève tient à garder confidentiels.
- Veiller à ce que les élèves sachent que, s'ils dévoilent de l'information indiquant qu'ils sont en danger, cette information ne peut rester confidentielle.
- Informer les élèves de leurs droits en vertu de la Freedom of Information and Protection of Privacy Act, notamment de leur droit d'accès aux renseignements les concernant dans les dossiers scolaires. Informer les parents de leur droit d'accès aux dossiers scolaires de leurs enfants.
- Réduire au minimum le type et la quantité de renseignements personnels inscrits et s'assurer qu'ils ne servent que pour des besoins précis.
- Informer les élèves qu'ils seront les seuls à inscrire des renseignements personnels, à moins qu'euxmêmes, ou leurs parents, n'aient consenti à ce que les enseignants obtiennent ces renseignements d'autres personnes (y compris leurs parents).
- Expliquer aux élèves et à leurs parents pourquoi on leur demande de fournir des renseignements personnels dans le cadre du programme d'études de Sciences humaines M à 7.
- Informer les élèves et leurs parents qu'ils peuvent demander que l'école corrige ou annote tout renseignement personnel consigné dans les dossiers de l'école, et ce, en vertu de l'article 29 de la Freedom of Information and Protection of Privacy Act.
- Faire savoir aux élèves que le droit d'accès des parents aux travaux scolaires de leurs enfants se limite aux renseignements relatifs aux progrès de ces derniers.
- S'assurer que toute information utilisée pour l'évaluation des progrès de l'élève est à jour, exacte et complète.

Pour plus de renseignements sur la confidentialité, consulter le site Web suivant : www.mser.gov.bc.ca/privacyaccess/

INCLUSION, ÉGALITÉ ET ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES APPRENANTS

Le bagage culturel, les centres d'intérêt et les aptitudes des jeunes qui fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique sont très diversifiés. Le système scolaire de la maternelle à la 12e année s'applique à satisfaire les besoins de tous les élèves. Lorsqu'ils choisissent des thèmes, des activités et des ressources pour appuyer l'enseignement du cours de Sciences

humaines M à 7, les enseignants devraient s'assurer que leurs choix vont dans le sens de l'inclusion, de l'égalité et de l'accessibilité pour tous les élèves. Ils devraient notamment s'assurer que l'enseignement, l'évaluation et les ressources reflètent cette ouverture à la diversité et comportent des modèles de rôles positifs, des situations pertinentes et des thèmes tels que l'inclusion, le respect et l'acceptation.

La politique gouvernementale favorise les principes d'intégration et d'inclusion des élèves dont l'anglais est la langue seconde et des élèves ayant des besoins particuliers. La plupart des résultats d'apprentissage prescrits et des indicateurs de réussite proposés dans cet ERI conviendront à tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers. Certaines stratégies devront être adaptées pour permettre à ces élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. S'il y a lieu, des modifications peuvent être apportées aux résultats d'apprentissage prescrits pour les élèves ayant des plans d'apprentissage personnalisés.

Pour plus d'information sur les ressources et les services d'appoint offerts aux élèves ayant des besoins particuliers, consulter le site Web suivant : www.bced.gov.bc.ca/specialed/

LIENS AVEC D'AUTRES MATIÈRES

Au primaire en particulier, l'enseignement et l'apprentissage s'effectuent souvent de manière intégrée et ils ne restent pas dans les limites d'une seule matière. Les enseignants pourront chercher des façons d'intégrer l'apprentissage des sciences humaines avec n'importe quel programme d'études officiel cidessous ou même avec tous :

- danse, art dramatique, musique, arts visuels le rôle des arts pour soutenir et communiquer la culture; les contextes historiques et culturels des arts;
- Français langue première et Français langue seconde – Immersion – stratégies efficaces pour la communication et la recherche; le rôle de la littérature et du conte pour soutenir et communiquer la culture;
- Éducation à la santé et à la carrière méthodes de travail en groupes; leadership; familles; raison d'être des règles; rôles, droits et responsabilités à la maison, à l'école et dans la communauté; besoins et désirs; prise de décisions; travail et emplois exercés dans la communauté;

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

- Mathématiques les principes mathématiques applicables à la préparation de cartes géographiques, particulièrement en ce qui concerne les latitudes, les longitudes et les fuseaux horaires;
- Sciences changements quotidiens et saisonniers; questions liées à l'exploitation des ressources.

Quelle que soit l'approche adoptée pour faciliter les rapports entre ces matières, il importe de maintenir l'intégrité de chacune et de s'assurer que tous les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque discipline sont étudiés.

Tous les programmes d'études utilisés actuellement sont publiés en ligne à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/irp/irp.htm

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE ET LA COMMUNAUTÉ

Le programme d'études de Sciences humaines M à 7 aborde une vaste gamme de compétences et de connaissances que les élèves ont acquises dans d'autres aspects de leur vie. Il importe de reconnaître que l'apprentissage relatif à ce programme d'études dépasse largement le cadre de la salle de classe.

Des programmes mis en place par les écoles et les districts, comme la gestion étudiante et les associations d'entraide, complètent et approfondissent l'apprentissage acquis dans le cours de Sciences humaines M à 7. Les organismes communautaires, par l'entremise de ressources d'apprentissage élaborées localement, de conférenciers, d'ateliers et d'études sur le terrain, peuvent aussi contribuer au succès du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les enseignants peuvent tirer parti des compétences spécialisées de ces organismes communautaires et de leurs membres.

Inviter des personnes-ressources de l'extérieur, voilà un moyen efficace d'enrichir le contenu, de mettre en évidence et en pratique le savoir écouter et de faire connaître aux élèves différents points de vue. La présence de personnes-ressources fournit aussi des occasions de débattre de certaines questions. Elle peut leur fournir un sujet de départ pour rédiger un texte ou entreprendre d'autres activités. En résumé, elle rend l'apprentissage plus concret et pertinent. Une table ronde est aussi un bon moyen de présenter en même temps plusieurs points de vue sur un sujet.

Dans le cadre du cours de Sciences humaines M à 7, il convient de choisir comme conférenciers des dirigeants communautaires, des hommes politiques, des historiens, des conservateurs de musée, etc.

Pour assurer la réussite de la visite d'une personneressource :

- Préciser la nature de la présentation (p. ex. conférence, questions et réponses, débat, réactions aux présentations des élèves, animation d'une simulation ou d'une étude de cas). Veiller à ce que les conférenciers comprennent bien le but de leur présentation, la structure de l'activité et le temps qui leur est alloué; le contenu de la présentation doit aussi être en lien direct avec les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel qu'ils utilisent, et surtout distribuent, pour vérifier qu'il est convenable et pertinent.
- Connaître les directives du district concernant les présentateurs externes et veiller à ce que l'invité se conforme à ces directives.
- Aussi souvent que possible, donner aux élèves la responsabilité de contacter le ou les conférenciers avant la présentation et de prendre les dispositions logistiques nécessaires.
- Donner aux élèves le temps de se préparer à la venue du conférencier ou du groupe invité en dressant une liste de questions clés.
- Avant que le conférencier ne prenne la parole, présenter le sujet de la conférence, et après celle-ci, en faire la récapitulation.

COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Le ministère de l'Éducation veille à ce que tous ses programmes d'études tiennent compte des cultures et de la contribution des peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Pour aborder dans la classe ces sujets avec exactitude et en respectant les concepts d'enseignement et d'apprentissage des autochtones, il est souhaitable que les enseignants cherchent conseil et appui auprès des communautés autochtones locales. La langue et la culture des autochtones varient d'une communauté à l'autre et ces communautés ne disposent pas toutes des mêmes ressources. De plus, chacune aura ses propres règles quant à l'intégration des connaissances et des compétences locales. Pour lancer la discussion sur les activités d'enseignement et d'évaluation possibles, les enseignants doivent d'abord communiquer avec

les coordonnateurs, les enseignants, le personnel de soutien et les conseillers en matière d'éducation autochtone de leur district. Ceux-ci pourront les aider à déterminer les ressources locales et à trouver les personnes-ressources comme les aînés, les chefs, les conseils de tribu ou de bande, les centres culturels autochtones, les centres d'amitié autochtones ou les organisations des Métis ou des Inuits.

Par ailleurs, les enseignants pourront désirer consulter les diverses publications du ministère de l'Éducation, dont la section « Planning your Program » du document *Shared Learnings*. Cette ressource a été élaborée dans le but d'aider tous les enseignants à donner à leurs élèves la possibilité de se renseigner et de partager certaines expériences avec les peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

Pour plus d'information sur ces documents, consulter le site Web de l'éducation autochtone : http://www.bced.gov.bc.ca/abed/welcome.htm

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

L'étude des technologies de l'information et des communications prend de plus en plus d'importance dans la société. Les élèves doivent être capables d'acquérir et d'analyser de l'information, de raisonner et de communiquer, de prendre des décisions éclairées, et de comprendre et d'utiliser les technologies de l'information et des communications à des fins diverses. Il importe que les élèves développent ces compétences pour en tirer parti dans leurs études, leur carrière future et leur vie quotidienne.

La compétence en technologies de l'information et des communications se définit comme la capacité d'obtenir et de partager des connaissances par l'entremise de recherches, d'études, de l'enseignement ou de la transmission de l'information au moyen de supports médiatiques. Pour devenir compétent dans ce domaine, l'élève doit être capable de trouver, de rassembler, d'évaluer et de communiquer de l'information au moyen d'outils technologiques; il doit aussi développer les connaissances et les compétences nécessaires afin d'utiliser efficacement ces outils technologiques et de résoudre les problèmes éventuels. Pour être jugé compétent dans ce domaine, l'élève doit de plus être capable de comprendre les questions éthiques et sociales liées à l'utilisation des

technologies de l'information et des communications et d'en faire une évaluation critique.

Lorsqu'ils préparent des stratégies d'enseignement et d'évaluation en Sciences humaines M à 7, les enseignants doivent donner aux élèves des occasions d'approfondir leurs connaissances en relation avec les sources des technologies de l'information et des communications, et de réfléchir de manière critique au rôle que jouent ces technologies dans la société.

Droit d'auteur et responsabilité

Le droit d'auteur garantit la protection des œuvres littéraires, dramatiques, artistiques et musicales; des enregistrements sonores; des représentations d'une œuvre en public; et des signaux de communication. Le droit d'auteur donne aux créateurs le droit, devant la loi, d'être rémunérés pour leurs œuvres et d'en contrôler l'utilisation. La loi permet quelques exceptions pour les écoles (c.-à-d. du matériel spécifique autorisé), mais ces exceptions sont très limitées, par exemple la reproduction de matériel pour des recherches ou des études privées. La *Loi sur le droit d'auteur* précise de quelle façon les ressources peuvent être utilisées en classe et par les élèves à la maison.

Pour respecter le droit d'auteur, il faut comprendre la loi. Les actions suivantes sont illégales, à moins que le détenteur d'un droit d'auteur en ait donné l'autorisation :

- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur dans le but d'éviter l'achat de la ressource originale, quelle qu'en soit la raison.
- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur, sauf s'il s'agit d'une très petite portion; dans certains cas, la loi permet de reproduire une œuvre entière, par exemple dans le cas d'un article de journal ou d'une photographie, pour les besoins d'une recherche, d'une critique, d'une analyse ou d'une étude privée.
- Faire écouter des émissions de radio ou de télévision aux élèves d'une classe, à moins que l'écoute ne soit autorisée à des fins pédagogiques (il existe des exceptions, telles les émissions d'actualités et de commentaires d'actualités diffusées il y a moins d'une année et soumises par la loi à des obligations de tenue de dossiers; pour d'autres détails, consulter le site Web indiqué à la fin de cette section).

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

- Photocopier des partitions musicales, des cahiers d'exercices, du matériel pédagogique, des modes d'emploi, des guides pédagogiques et des tests et examens offerts sur le marché.
- Montrer à l'école des vidéos n'ayant pas reçu l'autorisation d'être présentées en public.
- Jouer de la musique ou interpréter des œuvres protégées par un droit d'auteur lors de spectacles (c.-à-d. autrement que pour un objectif pédagogique précis).
- Reproduire des œuvres tirées d'Internet s'il n'y a aucun message indiquant expressément que l'œuvre peut être reproduite.

Le détenteur d'un droit d'auteur ou son représentant doit donner son autorisation par écrit. Cette autorisation peut aussi donner le droit de reproduire ou d'utiliser tout le matériel protégé ou seulement une partie de celui-ci par l'entremise d'un contrat de licence ou d'une entente. Beaucoup de créateurs, d'éditeurs et de producteurs ont formé des groupes ou des « sociétés de gestion collective » pour négocier les redevances et les conditions de reproduction auxquelles doivent se soumettre les établissements scolaires. Il est important de connaître les contrats de licence utilisés et la façon dont ces contrats influent sur les activités auxquelles participent les écoles. Certains contrats de licence peuvent aussi comporter des redevances qui varient en fonction de la quantité de matériel photocopié ou de la durée des représentations. Dans de tels cas, il importe de déterminer la valeur éducative et la qualité du matériel à reproduire, de façon à protéger l'école contre les risques financiers auxquels elle pourrait être exposée (donc, ne reproduire que les portions du matériel qui répondent à un objectif pédagogique).

Les professionnels de l'éducation, les parents et les élèves doivent respecter la valeur d'un travail intellectuel original et reconnaître l'importance de ne pas plagier le travail d'autrui. Ce travail ne doit jamais être utilisé sans autorisation.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le droit d'auteur, consulter le site Web suivant : www.cmec.ca/copyright/indexf.stm

DÉBATS

Le débat, l'une des activités fondamentales de la démocratie, est aussi un moyen utilisé par diverses organisations internationales telles que les Nations Unies pour résoudre des problèmes et enjeux mondiaux. Le débat donne aux élèves l'occasion d'intégrer des connaissances et des compétences en communication, et leur permet de procéder à l'examen critique de points de vue divergents. Un sujet précis peut faire l'objet d'un débat au début de l'unité à l'étude (pour explorer les attitudes et les connaissances préalables des élèves sur ce sujet) ou à la fin de cette dernière (pour résumer et faire valoir l'apprentissage).

Différentes formes de débats et de forums de discussion conviennent au cours de Sciences humaines M à 7. En voici quelques exemples :

- débats informels dans la classe;
- divers styles de débat formel (p. ex. d'Oxford, Lincoln-Douglas, contre-interrogatoire);
- simulations de parlement, séances imitant celles des Nations Unies;
- tables rondes;
- procès fictifs;
- · consultations communautaires;
- forums en ligne.

ANALYSE DES MÉDIAS

Le public prend connaissance d'une grande partie de l'information se rapportant aux enjeux et aux événements d'actualité par l'entremise des médias, soit dans les journaux et les magazines, à la radio et à la télévision, et sur Internet. L'analyse des messages médiatiques est une composante intéressante du cours de Sciences humaines M à 7, car elle permet aux élèves d'exercer leur pensée critique et de réfléchir individuellement aux questions qui les touchent.

Le cours de Sciences humaines M à 7 donne lieu à l'étude d'une vaste gamme de messages médiatiques. Voici différents angles sous lesquels les enseignants et les élèves peuvent examiner ces messages :

- But: les gens utilisent des messages médiatiques en vue d'informer, de divertir ou de persuader d'autres personnes pour des motifs politiques, commerciaux, éducatifs, artistiques, moraux ou autres.
- *Valeurs*: les messages médiatiques transmettent des valeurs explicites et implicites.
- *Représentation*: les messages médiatiques sont construits; ils ne sont que des représentations de mondes réels ou imaginaires.
- Codes, conventions et caractéristiques : chaque média possède son propre ensemble de codes, de conventions et de caractéristiques qui influent sur la façon dont le message est transmis et compris.

- Production: les personnes qui comprennent les médias réussissent mieux que les autres à produire des messages médiatiques efficaces.
- *Interprétation*: les membres du public se fondent sur leurs connaissances, leurs expériences et leurs valeurs pour interpréter les messages médiatiques et pour y réagir avec sensibilité.
- *Influence des médias sur le public :* les messages médiatiques peuvent influer sur les attitudes, les comportements et les valeurs des individus.
- *Influence du public sur les médias :* les individus peuvent exercer une influence sur les médias et sur les messages qu'ils produisent et transmettent.
- *Contrôle*: les personnes qui contrôlent les principales institutions de la société ont une influence disproportionnée sur la construction et la distribution des messages médiatiques et des valeurs qu'ils contiennent.
- Champ d'application: les techniques utilisées par les médias influent sur les dimensions politique, économique, sociale et intellectuelle de la société; elles sont aussi influencées par ces dimensions.



Résultats d'apprentissage prescrits

es résultats d'apprentissage prescrits représentent les normes de contenu des programmes d'études provinciaux; ils forment le programme d'études prescrit. Clairement énoncés et exprimés en termes mesurables et observables, les résultats d'apprentissage précisent les attitudes, les compétences et les connaissances requises, ce que les élèves sont censés savoir et savoir faire à la fin du cours et de l'année en question.

Les écoles ont la responsabilité de veiller à ce que tous les résultats d'apprentissage de ce programme d'études soient atteints; cependant, elles jouissent aussi d'une certaine latitude quant aux meilleurs moyens de présenter le programme d'études.

On s'attend à ce que le rendement de l'élève varie selon les résultats d'apprentissage. L'évaluation, la transmission des résultats et le classement de l'élève en fonction de ces résultats d'apprentissage dépendent de l'expérience et du jugement professionnel des enseignants qui se fondent sur les politiques provinciales.

Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Sciences humaines M à 7 sont présentés par composante; ils comportent aussi, par souci de commodité, un code alphanumérique; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

FORMULATION DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Les résultats d'apprentissage commencent tous par l'expression : « On s'attend à ce que l'élève puisse... »

Lorsque les termes « dont », « y compris », « notamment » sont utilisés pour introduire une liste d'éléments faisant partie d'un résultat d'apprentissage prescrit, il faut que **tous** les éléments énumérés **soient étudiés**. Ceux-ci représentent en effet un groupe d'exigences minimales associées à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage. Toutefois, ces listes ne sont pas nécessairement exhaustives et les enseignants peuvent y ajouter d'autres éléments reliés à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage : cognitif, psychomoteur et affectif. Les définitions suivantes des trois domaines sont fondées sur la taxonomie de Bloom.

Le domaine cognitif porte sur le rappel ou la reconnaissance des connaissances et sur le développement des aptitudes intellectuelles. Le domaine cognitif se subdivise en trois niveaux : la connaissance, la compréhension et l'application, et les processus mentaux supérieurs. Ces niveaux se reconnaissent par le verbe utilisé dans les résultats d'apprentissage et illustrent de quelle façon se fait l'apprentissage de l'élève avec le temps.

- La connaissance englobe les comportements qui mettent l'accent sur la reconnaissance ou le rappel d'idées, d'éléments matériels ou de phénomènes.
- La compréhension et l'application représentent la capacité de saisir le message littéral d'une communication ainsi que la capacité d'appliquer des théories, des principes, des idées ou des méthodes à une nouvelle situation.
- Les processus mentaux supérieurs incluent l'analyse, la synthèse et l'évaluation. Ils intègrent les niveaux cognitifs de la connaissance et de la compréhension et de l'application.

Le **domaine affectif** a trait aux attitudes, aux croyances et à l'ensemble des valeurs et des systèmes de valeurs.

Le **domaine psychomoteur** porte sur les aspects de l'apprentissage associés au mouvement du corps et au développement des habiletés motrices; il intègre les aspects cognitif et affectif aux performances physiques.



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

1^{re} année

1^{re} année

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

- A1 utiliser des cartes illustrées pour repérer des emplacements familiers à l'école ou dans la communauté
- A2 collaborer et participer de manière efficace au travail en groupe
- A3 recueillir de l'information à partir de sources orales, de représentations visuelles et de ses expériences
- A4 présenter de l'information oralement, visuellement ou par écrit
- A5 trouver des stratégies pour résoudre des problèmes concernant l'école

Identité, société et culture

- B1 décrire les changements qui surviennent dans sa vie
- B2 expliquer comment les familles peuvent être semblables et différentes en ce qui concerne la composition, la culture, les traditions et le rôle des différents membres
- B3 indiquer différentes structures sociales où il vit, apprend, travaille et joue avec d'autres
- B4 reconnaître les symboles du Canada

EXERCICE DES POUVOIRS

- C1 décrire ses rôles, ses droits et ses responsabilités en tant que membre de la famille et de la communauté scolaire
- C2 expliquer la raison d'être des attentes établies pour la classe et l'école

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- D1 décrire les besoins fondamentaux de l'être humain
- D2 énumérer des types d'emplois exercés par des personnes de sa communauté
- D3 montrer qu'il comprend à quoi sert l'argent
- D4 décrire des façons dont il utilise la technologie

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

- E1 reconnaître des cartes du Canada
- E2 reconnaître les caractéristiques d'environnements différents
- E3 adopter un comportement responsable à l'égard de son environnement immédiat et de celui de l'école



Rendement de l'élève

ette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves, et comprend des indicateurs de réussite précis qui aideront les enseignants à évaluer le rendement des élèves pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Cette section renferme aussi des éléments clés, qui consistent en des descriptions de contenu qui servent à préciser la profondeur et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MESURE ET ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation est le processus systématique de collecte de données sur l'apprentissage des élèves; elle sert à décrire ce que les élèves savent, ce qu'ils sont capables de faire et ce vers quoi tendent leurs efforts. Parmi les données pouvant être recueillies en vue de l'évaluation, notons :

- l'observation.
- les autoévaluations et les évaluations par les pairs,
- les interrogations et les tests (écrits, oraux et pratiques),
- les échantillons de travaux des élèves,
- les projets et les présentations,
- les comptes rendus écrits et les exposés oraux,
- les journaux et les notes,
- les examens de la performance,
- les évaluations du portfolio.

La performance de l'élève est évaluée à partir de données recueillies au cours de diverses activités d'évaluation. Les enseignants se servent de leur perspicacité, de leurs connaissances et de leur expérience avec les élèves ainsi que de critères précis qu'ils ont eux-mêmes établis afin d'évaluer la performance des élèves en fonction des résultats d'apprentissage prescrits.

Il existe trois principaux types d'évaluation, et chacun peut être utilisé de concert avec les deux autres en vue de faciliter la mesure du rendement de l'élève :

- L'évaluation **au service** de l'apprentissage vise à accroître les acquis.
- L'évaluation en tant qu'apprentissage permet de favoriser la participation active des élèves à leur apprentissage.
- L'évaluation de l'apprentissage vise à recueillir les données qui seront consignées dans le bulletin scolaire.

Évaluation au service de l'apprentissage

L'évaluation au service de l'apprentissage fournit des moyens d'encourager les élèves à participer jour après jour à leur propre évaluation et ainsi à acquérir les compétences nécessaires pour s'autoévaluer de manière sérieuse et pour stimuler leur propre réussite.

Ce type d'évaluation permet de répondre aux questions suivantes :

- Que doivent apprendre les élèves pour réussir?
- Qu'est-ce qui démontre que cet apprentissage a eu lieu?

L'évaluation au service de l'apprentissage est une forme d'évaluation critérielle; elle permet de comparer la performance de l'élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Les critères sont fondés sur les résultats d'apprentissage prescrits ainsi que sur les indicateurs de réussite ou d'autres attentes en matière d'apprentissage.

Les élèves tirent plus d'avantages de l'évaluation lorsque celle-ci est accompagnée d'une rétroaction offerte sur une base régulière et constante. Lorsqu'on la considère comme un moyen de stimuler l'apprentissage et non pas comme un jugement définitif, elle permet de montrer aux élèves leurs points forts et de leur indiquer des moyens de les développer davantage. Les élèves peuvent utiliser cette information pour réorienter leurs efforts, faire des plans, communiquer leurs progrès aux autres (p. ex. leurs pairs, leurs enseignants, leurs parents) et choisir leurs objectifs d'apprentissage pour l'avenir.

L'évaluation au service de l'apprentissage donne aussi aux enseignants l'occasion de passer en revue ce qu'apprennent leurs élèves et les points sur lesquels ils doivent s'attarder davantage. Cette information est utile pour l'organisation de l'enseignement, car elle sert à créer un lien direct entre l'évaluation et l'enseignement. L'évaluation, lorsqu'elle est utilisée comme moyen d'obtenir une rétroaction sur l'enseignement, permet de rendre compte du rendement de l'élève puisqu'elle éclaire l'enseignant sur sa planification et les stratégies d'enseignement en classe.

Évaluation en tant qu'apprentissage

L'évaluation en tant qu'apprentissage sert à faire participer les élèves au processus d'apprentissage. Avec le soutien et les conseils de leur enseignant, les élèves deviennent responsables de leur apprentissage en

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

lui donnant un sens qui leur est propre. Au moyen du processus d'autoévaluation continue, les élèves deviennent aptes à faire le point sur ce qu'ils ont appris, à déterminer ce qu'ils n'ont pas encore appris et à décider du meilleur moyen à prendre pour améliorer leur rendement.

Même si l'élève est maître de l'évaluation en tant qu'apprentissage, les enseignants ont un rôle à jouer pour faciliter la façon dont est faite cette évaluation. En donnant régulièrement aux élèves des occasions de réfléchir et de s'autoévaluer, les enseignants peuvent les aider à effectuer l'analyse critique de leur apprentissage, à l'étoffer et à se sentir à l'aise avec ce processus.

Évaluation de l'apprentissage

L'évaluation de l'apprentissage se fait par l'évaluation sommative et comprend, entre autres, les évaluations à large échelle et les évaluations par l'enseignant. Ces évaluations sommatives ont lieu à la fin de l'année ou à différentes périodes au cours du processus d'enseignement.

Les évaluations à large échelle, telles que l'évaluation des habiletés de base (ÉHB) et les examens pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, réunissent de l'information concernant la performance de l'élève dans l'ensemble de la province et fournissent des renseignements qui serviront à l'élaboration et à la révision des programmes d'études. Ces évaluations servent à juger le rendement de l'élève par rapport aux normes provinciales et nationales. Il n'y a pas d'évaluation à large échelle provinciale pour le cours de Sciences humaines M à 7.

L'évaluation de l'apprentissage est aussi l'un des moyens officiels utilisés pour rendre compte du rendement de l'élève.

Pour en savoir plus sur la politique de transmission des résultats du ministère de l'Éducation, consulter le site Web suivant : www.bced.gov.bc.ca/policy/policies/student_reporting.htm

Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
Évaluation formative continue dans la salle de classe	Évaluation formative continue dans la salle de classe	Évaluation sommative ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales
 évaluation par l'enseignant, autoévaluation ou évaluation par les pairs évaluation critérielle fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études provincial, traduisant la performance en fonction d'une tâche d'apprentissage précise permet à l'enseignant comme à l'élève de participer à une réflexion sur les progrès de celui-ci et à l'examen de ces progrès les enseignants modifient leurs plans et donnent un enseignement correctif qui tient compte de l'évaluation formative 	 autoévaluation donne à l'élève de l'information sur son rendement et l'incite à réfléchir aux moyens qu'il peut prendre pour améliorer son apprentissage critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages passés et de ses objectifs d'apprentissage personnels l'élève se sert de l'information portant sur l'évaluation pour faire les adaptations nécessaires à son processus d'apprentissage et pour acquérir de nouvelles connaissances 	 évaluation par l'enseignant peut être critérielle (fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits) ou normative (basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres) l'information sur la performance de l'élève peut être communiquée aux parents ou tuteurs, au personnel de l'école et du district scolaire, et à d'autres professionnels (pour les besoins de l'élaboration des programmes d'études, par exemple) permet de juger la performance de l'élève par rapport aux normes provinciales

Pour en savoir plus sur l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation en tant qu'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage, veuillez consulter la ressource suivante, qui a été élaborée par le Protocole de l'Ouest et du Nord Canadiens (PONC) : Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés.

Cette ressource est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://ednet.edc.gov.ab.ca/french/ poc/evaluation_classe.pdf

De plus, les normes de performance de la C.-B. décrivent les niveaux de rendement dans des domaines clés de l'apprentissage (lecture, écriture, mathématiques, responsabilité sociale, et intégration des technologies de l'information et des communications) pertinents à chacune des matières. Les enseignants peuvent utiliser les normes de performance comme ressources pour appuyer l'évaluation formative continue en sciences humaines.

Les normes de performance de la C.-B. sont décrites à l'adresse suivante : www.bced.gov. bc.ca/perf stands/

Évaluation critérielle

L'évaluation critérielle permet de comparer la performance d'un élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Pour que l'évaluation puisse être faite en fonction du programme officiel, les critères doivent être fondés sur les résultats d'apprentissage.

Les critères servent de base à l'évaluation des progrès de l'élève. Ils indiquent les aspects cruciaux d'une performance ou d'un produit et décrivent en termes précis ce qui constitue l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits. Ainsi, les critères pondérés, les échelles d'évaluation et les guides de notation (c.-à-d. les cadres de référence) constituent trois moyens d'évaluer la performance de l'élève.

L'évaluation critérielle peut comporter les étapes suivantes :

- **Étape 1** Déterminer les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés (tels qu'ils sont énoncés dans cet ERI) qui serviront de base à l'évaluation.
- **Étape 2** Établir les critères. Le cas échéant, faire participer les élèves au choix des critères.
- **Étape 3** Prévoir les activités d'apprentissage qui permettront aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences ou les attitudes indiquées dans les critères.
- **Étape 4** Avant le début de l'activité d'apprentissage, informer les élèves des critères qui serviront à l'évaluation de leur travail.
- **Étape 5** Fournir des exemples du niveau de performance souhaité.
- **Étape 6** Mettre en œuvre les activités d'apprentissage.
- **Étape 7** Utiliser les outils (p. ex. échelle d'évaluation, liste de contrôle, guide de notation) et les méthodes d'évaluation (p. ex. observation, collecte de données, autoévaluation) appropriés selon le travail assigné à l'élève.
- **Étape 8** Examiner les données recueillies au moment de la mesure et évaluer le niveau de performance de chaque élève ou la qualité de son travail à partir des critères.
- **Étape 9** Au besoin, donner une rétroaction ou attribuer une cote qui indique dans quelle mesure l'élève satisfait aux critères.
- **Étape 10** Transmettre les résultats de l'évaluation aux élèves et aux parents ou tuteurs.

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Dans la mesure du possible, les élèves doivent participer à l'établissement des critères d'évaluation. Ils pourront ainsi mieux comprendre à quoi correspond un travail ou une performance de qualité.

ÉLÉMENTS CLÉS

Les éléments clés donnent un aperçu du contenu de chaque composante du programme d'études. Ils peuvent aider l'enseignant à déterminer l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

Indicateurs de réussite

Pour aider les enseignants à évaluer les programmes d'études officiels, cet ERI comporte des séries d'indicateurs de réussite pour chaque résultat d'apprentissage.

Ensemble, les indicateurs de réussite précisent le niveau de connaissances acquis, les compétences appliquées ou les attitudes démontrées par l'élève pour chaque résultat d'apprentissage. Les indicateurs de réussite décrivent les données que doivent chercher les enseignants pour déterminer si l'élève a entièrement atteint l'objectif du résultat d'apprentissage. Comme chaque indicateur de réussite ne précise qu'un aspect des notions couvertes par le résultat d'apprentissage correspondant, les enseignants doivent considérer toute la série d'indicateurs de réussite pour déterminer si l'élève a entièrement atteint le résultat d'apprentissage.

Dans certains cas, les indicateurs de réussite peuvent aussi inclure des suggestions sur le type de tâche qui permettrait de prouver que le résultat d'apprentissage a été atteint (p. ex. une réponse construite sous forme de liste, de comparaison, d'analyse ou de tableau; un produit créé et présenté sous forme de rapport, d'affiche, de lettre ou de modèle; la manifestation d'une compétence particulière telle que la création de cartes géographiques ou l'exercice de la pensée critique).

Les indicateurs de réussite sont établis en fonction des principes de l'évaluation *au service de* l'apprentissage, de l'évaluation *en tant* qu'apprentissage et de l'évaluation *de* l'apprentissage. Ils fournissent aux enseignants et aux parents des outils dont ils peuvent se servir pour réfléchir à ce que les élèves apprennent; ils procurent aussi aux élèves des moyens de s'autoévaluer et de préciser de quelle façon ils peuvent améliorer leur propre rendement.

Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis à titre de suggestions pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Les pages suivantes renferment les indicateurs de réussite proposés correspondant à chaque résultat d'apprentissage prescrit du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les indicateurs de réussite sont regroupés par composante; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.



Rendement de l'élève

1^{re} année

Éléments clés : 1^{re} année Individu, famille et école

Compétences et méthodes propres aux sciences humaines

- utilisation de cartes illustrées simples
- collaboration au travail en groupe
- collecte de l'information (p. ex. documents sonores ou visuels, ou sources imprimées)
- présentation de l'information oralement, visuellement et par écrit
- stratégies pour résoudre des problèmes relatifs à l'école

Identité, société et culture

- changements dans sa vie
- similitudes et différences entre les familles (p. ex. composition, culture, traditions, rôles de différents membres)
- structures sociales (p. ex. famille, clan, groupes et classes après l'école)
- façons dont les gens travaillent ensemble au sein de groupes
- symboles du Canada

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- besoins fondamentaux de l'être humain (p. ex. nourriture, eau, vêtement, sécurité) et façons dont ils sont satisfaits
- types d'emplois exercés dans sa communauté
- ce à quoi sert l'argent
- façons d'utiliser la technologie pour exécuter des tâches

EXERCICE DES POUVOIRS

- rôles, responsabilités et droits à la maison et à l'école
- raison d'être des règles de la classe et de l'école

Environnement humain et physique

- capacité de reconnaître des cartes du Canada
- caractéristiques naturelles d'environnements physiques (p. ex. montagnes, rivières, forêts, marais)
- caractéristiques des constructions humaines dans l'environnement physique local (p. ex. routes, bâtiments, ponts)
- incidence de l'environnement sur la vie quotidienne
- façons de protéger l'environnement (p. ex. réduire, réutiliser, recycler)

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

Les résultats d'apprentissage suivants fournissent aux élèves un cadre conceptuel de compétences et de méthodes à utiliser dans tout le programme d'études. Ces résultats d'apprentissage ne doivent pas être enseignés isolément, mais plutôt intégrés dans la matière relative aux quatre autres composantes du programme.

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.
On s'attend à ce que l'élève puisse :	L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
A1 utiliser des cartes illustrées pour repérer des emplacements familiers à l'école ou dans la communauté	 reconnaître que les cartes servent à représenter des endroits réels faire le lien entre les représentations graphiques et les emplacements physiques (p. ex. un endroit dans l'école, un parc du quartier) suivre un itinéraire jusqu'à une destination en utilisant une représentation graphique (p. ex. une carte illustrée)
A2 collaborer et participer de manière efficace au travail en groupe	 manifester de façon autonome un empressement à partager et à coopérer avec ses pairs (p. ex. utiliser l'espace et le matériel à tour de rôle, contribuer aux discussions de groupe, poser des questions pertinentes) manifester des compétences en écoute active se montrer apte à prendre en considération les besoins des autres lorsqu'il travaille et joue avec eux
A3 recueillir de l'information à partir de sources orales, de représentations visuelles et de ses expériences	 consulter des documents sonores ou visuels, ou des sources imprimées pour obtenir de l'information utiliser la comparaison pour découvrir des similitudes et des différences lorsque l'enseignant l'y incite, dégager une interprétation simple de l'information recueillie (p. ex. les familles ont des besoins semblables, les familles sont différentes)
A4 présenter de l'information orale- ment, visuellement ou par écrit	 recenser différents moyens de communication (p. ex. expression faciale, langage gestuel, langue parlée, texte, illustration, chanson, danse) utiliser des modes de communication orale, écrite ou visuelle pour faire des présentations (p. ex. expression libre et partage, illustration légendée)

(suite à la page suivante)

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
A5 trouver des stratégies pour résoudre des problèmes concernant l'école	 dégager des problèmes pertinents à l'école (p. ex. utiliser à tour de rôle les stations et le labo d'informatique, obtenir les matériaux dont il a besoin pour exécuter une tâche, éviter de jeter des déchets dans la cour, respecter le bien d'autrui) se livrer à un remue-méninges pour trouver des solutions possibles à un problème particulier, puis discuter de ces solutions et les comparer avec l'aide de l'enseignant et de ses pairs, prédire les résultats possibles de diverses solutions appliquées à un problème reconnaître qu'il existe des points de vue différents avec l'aide de l'enseignant, choisir une des solutions éventuelles d'un problème

Identité, société et culture

Résultats d'appre	ntissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
Ou a'attand à as anns	V3Nna maioca	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.
On s'attend à ce que	<u> </u>	L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
B1 décrire les charviennent dans	ngements qui sur- sa vie	 donner des exemples d'activités et d'événements qui se répètent dans sa vie (p. ex. anniversaires, entraînement de soccer ou leçons de piano tous les mardis, visite chez les grandsparents une fois par mois, promenade avec le chien tous les après-midi, camping chaque fin de semaine de la fête de Victoria) décrire avec quelques détails des changements qui surviennent dans sa vie (p. ex. « En première année, je dois aller à l'école toute la journée au lieu de juste le matin. »; « Je suis plus grand maintenant et je peux atteindre la boîte de biscuits tout seul. »; « Nous avons un nouveau chat et c'est moi qui doit lui donner à manger chaque jour. ») distinguer le passé du présent (p. ex. avant et maintenant, hier et aujourd'hui, cette année et l'an dernier, quand j'étais plus jeune et maintenant)
peuvent être se rentes en ce qu position, la cul	ment les familles emblables et diffé- ti concerne la com- lture, les traditions ifférents membres	 décrire les caractéristiques (p. ex. composition, culture, traditions, rôles de différents membres) de sa famille et d'une autre famille qu'il connaît et qui est soit semblable à la sienne, soit différente de celle-ci donner des exemples d'histoires, de traditions et de célébrations qui ont cours dans sa famille (p. ex. raconter une histoire, interroger un membre de sa famille et en faire un rapport, créer une illustration ou une autre représentation d'une célébration familiale)
_	rentes structures it, apprend, tra- vec d'autres	 décrire les groupes dont il fait partie (p. ex. famille, clan, classe de langue après l'école, groupe de musique, troupe de danse) donner des exemples de ce que les gens font pour vivre pacifiquement en groupes (p. ex. « dire s'il vous plaît » et « merci », attendre son tour, aider lorsqu'on le demande, respecter l'espace personnel d'autrui, ne pas rire lorsque quelqu'un fait une erreur) décrire les moyens que prennent les gens pour s'appuyer les uns sur les autres et s'entraider dans les familles et à l'école (p. ex. rôles dans la famille, personnes qui peuvent l'aider à l'école)
B4 reconnaître les Canada	symboles du	 dire sans hésiter qu'il vit au Canada reconnaître divers symboles caractéristiques du Canada (p. ex. feuille d'érable, drapeau du Canada, symboles sur les pièces de monnaie, mâts totémiques) chanter ou réciter les paroles d'O Canada

Exercice des pouvoirs

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant. L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
C1 décrire ses rôles, ses droits et ses responsabilités en tant que membre de la famille et de la communauté scolaire	 montrer qu'il connaît ses droits dans le contexte de la classe et de l'école (p. ex. droit de travailler sans être dérangé, droit à son espace personnel) nommer les personnes qui prennent les décisions ayant une incidence sur sa vie donner des exemples de la façon dont les décisions sont prises dans les familles, les écoles et les communautés
C2 expliquer la raison d'être des attentes établies pour la classe et l'école	 nommer des attentes établies pour la classe et l'école décrire la raison d'être de certaines règles (p. ex. sécurité des personnes, équité des pratiques)

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.
On s'attend à ce que l'élève puisse :	L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
D1 décrire les besoins fondamentaux de l'être humain	 nommer des besoins fondamentaux de l'être humain (la nourriture et l'eau, le logement, les vêtements, la sécurité et la protection) décrire comment les besoins sont satisfaits dans les familles à l'aide d'un repère graphique ou oralement, donner des exemples permettant de distinguer les besoins des désirs à l'aide d'exemples, montrer qu'il comprend que les humains du monde entier ont des besoins semblables aux siens
D2 énumérer des types d'emplois exercés par des personnes de sa communauté	donner des exemples des types d'emplois exercés par des membres de sa famille, de son école et de sa communauté (p. ex. agriculture, fabrication, vente, soins, divertissements)
D3 montrer qu'il comprend à quoi sert l'argent	 à l'aide de modèles et de simulations, faire des transactions en utilisant l'argent comme moyen d'échange montrer qu'il comprend que les billets de banque et les pièces de monnaie ont des valeurs déterminées (p. ex. une pièce de dix cents vaut plus qu'une pièce de un cent)
D4 décrire des façons dont il utilise la technologie	 définir le terme technologie comme tout outil, matériel ou machine dont il se sert pour exécuter des tâches et se faciliter la vie créer un outil de représentation tel qu'un tableau, des rimes ou une création dramatique pour classer les diverses raisons pour lesquelles il utilise la technologie (p. ex. divertissement, communication, construction, voyage)

Enivronnement humain et physique

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.
On s'attend à ce que l'élève puisse :	L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
E1 reconnaître des cartes du Canada	□ situer le Canada sur un globe ou une carte du monde
E2 reconnaître les caractéristiques d'environnements différents	 à partir de photographies ou d'autres images, indiquer les caractéristiques naturelles d'environnements physiques (p. ex. montagnes, rivières, forêts, marais) et les nommer en employant la terminologie appropriée sur des photographies ou d'autres images, reconnaître les caractéristiques de constructions humaines dans des environnements physiques (p. ex. routes, bâtiments, ponts) et les nommer en employant la terminologie appropriée donner des exemples de l'incidence de l'environnement sur la vie quotidienne (p. ex. ses effets sur le transport) à l'occasion de randonnées ou à partir d'images, repérer des endroits familiers et des lieux d'intérêt à l'école et dans la communauté (p. ex. hôtel de ville, bibliothèque, musées, centres récréatifs, théâtres)
E3 adopter un comportement responsable à l'égard de son environnement immédiat et de celui de l'école	 montrer par ses actions qu'il se préoccupe de l'environnement et le protège (p. ex. réduire, réutiliser, recycler; éviter de déranger les plantes et les animaux au cours des randonnées dans la nature) décrire des moyens qu'il utilise pour protéger son environnement à la maison (p. ex. ranger ses jouets, participer aux corvées domestiques, recycler)



Modèles d'évaluation formative

a section « Modèles d'évaluation formative » présente des activités d'évaluation pour le programme de Sciences humaines M à 7.

Ces unités sont structurées à partir des composantes et des thèmes abordés dans chacune des années du programme d'études. Ensemble, elles abordent tous les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque année. L'organisation proposée ne vise aucunement à imposer une méthode linéaire d'enseignement. Les enseignants devraient aborder les résultats d'apprentissage dans l'ordre qui leur convient, de façon à combiner et à organiser les unités pour répondre aux besoins de leurs élèves et aux exigences de leur milieu, et à y incorporer des ressources d'apprentissage pertinentes lorsqu'il y a lieu. (Pour obtenir d'autres renseignements au sujet des ressources d'apprentissage recommandées pour le programme d'études de Sciences humaines M à 7, consulter la section sur les ressources d'apprentissage de cet ERI.) De plus, le Ministère encourage les enseignants à trouver des moyens d'adapter les stratégies d'évaluation du programme d'études d'une année à l'autre.

Mesure et évaluation formative

Les enseignants doivent avoir recours à une vaste gamme de techniques et d'instruments d'évaluation pour déterminer l'aptitude des élèves à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits et appuyer l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage.

Parmi ces techniques et instruments, mentionnons :

- les outils d'évaluation de l'enseignant, tels que les grilles d'observation, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les outils d'autoévaluation, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les outils d'évaluation par les pairs, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les journaux et les notes,
- les épreuves écrites et les tests oraux (vrai/faux, choix multiple, réponse courte),
- les fiches d'activités,
- les portfolios,
- les rencontres élève-enseignant.

L'évaluation du cours de Sciences humaines M à 7 peut aussi se faire en cours de réalisation ou après la réalisation par les élèves d'activités comme :

- des discussions en groupe ou avec toute la classe,
- des cartes géographiques, des tableaux chronologiques, des modèles et maquettes,
- des remue-méninges, des idées regroupées sous forme de diagramme,
- des jeux de rôles,
- des dessins, affiches, collages, chansons, poèmes,
- · l'enseignement par les pairs,
- des débats.
- des sorties scolaires,
- des projets de recherche,
- des présentations orales et multimédias.

Pour en savoir plus sur l'évaluation des élèves, consulter la section « Rendement de l'élève » ainsi que les tableaux de survol de l'évaluation présentés au début de la section « Modèles d'évaluation formative » de chaque année d'études.

CONTENU DU MODÈLE

Tableau de survol de l'évaluation

Le tableau de survol de l'évaluation fournit aux enseignants des suggestions et des directives générales pour évaluer le programme d'études. Ce tableau précise les domaines d'apprentissage et les niveaux cognitifs des résultats d'apprentissage; il dresse aussi une liste des activités d'évaluation suggérées et indique le pourcentage suggéré à accorder à chaque composante du programme d'études.

Sommaire

Les modèles de chaque année du programme d'études offrent un sommaire des unités d'évaluation qui comprend :

• L'apprentissage durant les années précédentes : cette section fait état de l'acquisition de connaissances pertinentes fondées sur les résultats d'apprentissage prescrits pour la même matière durant les années précédentes. On suppose alors que les élèves auront déjà assimilé ces connaissances; si ce n'est pas le cas, l'enseignant devra peut-être présenter certaines notions de base avant d'entreprendre l'évaluation proposée dans l'unité en question. Certains thèmes sont repris à différents échelons du programme, de façon que l'enseignant puisse insister sur leur importance et tenir compte de l'apprentissage par renforcement et de l'apprentissage développemental.

Modèles d'évaluation formative

 un tableau (de la 2º à la 7º année) énumérant les résultats d'apprentissage prescrits qui sont étudiés dans chaque unité de l'année d'études en question.

Résultats d'apprentissage prescrits

Chaque unité commence par une liste des résultats d'apprentissage prescrits qui y sont abordés. Ensemble, les unités couvrent tous les résultats d'apprentissage de l'année d'études en question; certains résultats peuvent être étudiés dans plus d'une unité.

Activités d'évaluation suggérées

Des activités d'évaluation sont présentées pour chaque groupe de résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite correspondants. Chaque activité d'évaluation se divise en deux parties :

- Planification de l'évaluation: elle donne l'information de base nécessaire pour expliquer le contexte de la classe, les possibilités qu'ont les élèves d'accroître leur apprentissage et de le mettre en pratique, et des suggestions pour préparer les élèves à l'évaluation.
- Stratégies d'évaluation : elles décrivent les activités d'évaluation, la méthode de collecte de l'information servant à l'évaluation et les critères d'évaluation tels qu'ils sont définis dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réussite.

La vaste gamme d'activités présentées permet de répondre aux divers styles d'apprentissage et d'enseignement. Les activités d'évaluation décrivent toutes sortes de méthodes et d'outils utilisés pour recueillir les données nécessaires en vue d'évaluer la performance de l'élève. Le tableau de survol de l'évaluation, qui est présenté au début des modèles de chaque année du programme d'études, fait aussi mention de ces activités d'évaluation.

Les activités proposées ne constituent que des suggestions. Elles sont conçues pour aider les enseignants à planifier l'évaluation, de façon à satisfaire aux résultats d'apprentissage prescrits.

Instruments d'évaluation

Des exemples d'instruments d'évaluation sont inclus à la fin de chaque unité dans le but d'aider les enseignants à déterminer à quel point les élèves ont atteint les résultats d'apprentissage prescrits. Ces instruments renferment des critères adaptés précisément à une ou des activités d'évaluation suggérées dans l'unité.

On encourage les enseignants qui désirent obtenir un soutien supplémentaire en matière d'évaluation à consulter les Normes de performance de la C.-B. en responsabilité sociale, qui les aideront à évaluer l'aptitude des élèves :

- à contribuer au maintien d'un milieu scolaire sûr et accueillant (section 1)
- à résoudre les problèmes de manière pacifique (section 2)
- à apprécier la diversité et à se porter à la défense des droits de la personne (section 3)

Les Normes de performance de la C.-B. sont publiées en ligne à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/perf_stands/



Modèles d'évaluation formative

1^{re} année

Sciences humaines – 1^{re} année: Tableau de survol de l'évaluation

Ce tableau vise à fournir aux enseignants des suggestions et des lignes directrices concernant l'évaluation formative et sommative réalisée en classe, ainsi que le pourcentage à accorder à chaque composante du cours de 1^{re} année de Sciences humaines.

Composantes	Activités d'évaluation suggérées	Pourcentage suggéré	Durée d'enseigne- ment suggérée	Nombre de résultats d'apprentis- sage prescrits	Nombre de résultats d'apprentissage par domaine* Domaine cognitif			
					С	C et A	PMS	DA
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES	 cartes géographiques illustrées illustrations, collages, affiches, schémas conceptuels, maquettes, modèles, créations dramatiques, gros livres discussions de groupe et de classe journaux illustrés jeux de rôles simulations sorties scolaires entrevues fiches d'activités, réponses dirigées présentations 	15-25 %	intégrée à toutes les composantes	5	A2, A3	A1, A4, A5		A2, A5
Identité, societé et culture		15-25 %	20-30 h	4	B1, B3, B4	B2		
Exercice des pouvoirs		15-25 %	20-30 h	2		C1	C2	
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE		15-25 %	20-30 h	4	D1, D2, D3	D4		
Environnement humain et physique		15-25 %	20-30 h	3	E1, E2, E3			
	Total:	100 %	90-100 h	18	11	6	1	2

^{*} Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage, soit cognitif, affectif et psychomoteur. Les abréviations suivantes désignent les trois niveaux inhérents au domaine cognitif :

C = Connaissance

C et A = Compréhension et application

PMS = Processus mentaux supérieurs

L'abréviation DA désigne le domaine affectif. Veuillez noter que certains résultats d'apprentissage prescrits relèvent à la fois des domaines cognitif et affectif, comme l'indique le tableau ci-dessus.

Pour en savoir plus sur les domaines d'apprentissage et sur les niveaux du domaine cognitif, veuillez vous reporter à la section consacrée aux résultats d'apprentissage prescrits.

1^{re} année

SOMMAIRE

Apprentissage durant les années précédentes

- collaboration au travail en groupe
- collecte de l'information (p. ex. en utilisant ses sens, en posant des questions)
- présentation de l'information oralement et visuellement
- notion de changement
- groupes qui font partie de sa vie (p. ex. famille, clan, classe, équipe sportive)
- endroits qui font partie de sa vie (p. ex. points d'intérêt, centres récréatifs, magasins, terrains de jeu)
- similitudes et différences entre les familles (p. ex. nombre de membres, leurs rôles, leurs liens avec les autres membres)
- rôles et responsabilités au sein de la classe et de la communauté scolaire
- raison d'être des règles de la classe et de l'école
- besoins fondamentaux de l'être humain (p. ex. nourriture, eau, logement, sécurité)
- emplois exercés dans sa communauté
- moyens techniques utilisés quotidiennement (p. ex. crayon, réfrigérateur, téléviseur)
- caractéristiques naturelles de l'environnement physique local (p. ex. montagnes, rivières, forêts, marais, temps)
- caractéristiques des constructions humaines dans l'environnement physique local (p. ex. routes, bâtiments, ponts)
- façons de protéger son environnement (p. ex. réduire, réutiliser, recycler)

Sciences humaines : 1^{re} année • 45

Identité, société et culture

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

Compétences et méthodes propres aux sciences humaines

A3 recueillir de l'information à partir de sources orales, de représentations visuelles et de ses expériences A4 présenter de l'information oralement, visuellement ou par écrit

Identité, société et culture

- B1 décrire les changements qui surviennent dans sa vie
- B2 expliquer comment les familles peuvent être semblables et différentes en ce qui concerne la composition, la culture, les traditions et le rôle des différents membres
- B3 indiquer différentes structures sociales où il vit, apprend, travaille et joue avec d'autres
- B4 reconnaître les symboles du Canada

Planification de l'évaluation Stratégies d'évaluation

- Passer en revue avec les élèves les diverses façons de communiquer de l'information et en discuter (p. ex. expression faciale, langage gestuel, langage parlé, texte, illustration, chanson, danse).
 Au cours des jours ou des semaines suivantes, tenir le compte, à l'aide d'un tableau de pointage, de toutes les fois où chacune de ces formes de communication sera utilisée.
- Employer des énoncés incitatifs pour aider les élèves à passer en revue l'emploi judicieux de différentes formes de communication en vue de recueillir ou de présenter de l'information.
 À titre d'exemples, les élèves peuvent compléter des phrases telles que :
 - Aujourd'hui, j'ai choisi de lire pour me renseigner sur _____.
 - Je préfère _____ pour apprendre quelque chose de nouveau.
- Diriger une discussion de classe sur la notion de changement. Amener les élèves à réfléchir aux changements qu'ils ont vécus depuis leur naissance à l'aide de questions incitatives telles que :
 - Comment as-tu changé depuis ce temps?
 - À mesure que tu grandis, de quelle façon changes-tu?
 - Combien de membres y avait-il dans ta famille avant ta naissance? Combien de membres y a-t-il maintenant?
- Demander aux élèves de faire un dessin ou de créer une bande dessinée simple pour illustrer au moins trois changements qu'eux-mêmes et leurs familles ont vécus. Les inviter à décrire leurs dessins et les changements illustrés. Vérifier à l'aide d'éléments concrets si les élèves peuvent distinguer le passé du présent (p. ex. avant et maintenant, hier et aujourd'hui, cette année et l'an dernier, quand j'étais plus jeune et maintenant).

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

STRATÉGIES D'ÉVALUATION

- Montrer divers types de familles à l'aide d'imprimés et de ressources vidéo. Mettre l'accent sur les caractéristiques qui sont communes à toutes (p. ex. amour, bienveillance, soutien, bons soins) et sur celles qui diffèrent (p. ex. composition, culture, traditions et célébrations, rôles de différents membres). Consigner ces caractéristiques dans un tableau collectif.
 - Élargir la discussion en incluant d'autres structures sociales (p. ex. classe, école, cours parasco-
- laire de langue, groupe de musique, troupe de danse). Inviter les élèves à examiner en quoi ces groupes ressemblent aux familles (p. ex. attitudes bienveillantes et serviables) et en quoi ils sont différents.
- Tirer parti de diverses occasions comme les assemblées scolaires hebdomadaires pour chanter l'hymne national (le O Canada). Aider les élèves à reconnaître divers symboles du Canada en leur montrant des illustrations, en leur faisant examiner des pièces de monnaie et des drapeaux, et en leur faisant chanter des chansons.
- Inviter les élèves à créer une maquette de leur famille en les aidant à en identifier les membres de façon à montrer les liens qui existent entre eux et les rôles représentés. Leur demander d'incorporer à leurs maquettes au moins trois éléments qui, selon eux, confèrent à leur famille un caractère particulier (p. ex. traditions et célébrations). Les inviter à élargir leurs maquettes en y ajoutant des groupes sociaux dont ils font partie, et à montrer les liens qu'ils ont ou que leur famille a avec ces groupes.
- Demander aux élèves de préparer une affiche illustrant trois symboles du Canada. Les inviter à partager leur travail avec un partenaire et à expliquer pourquoi ils ont choisi ces symboles particuliers.

Exercice des pouvoirs

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A2 collaborer et participer de manière efficace au travail en groupe

EXERCICE DES POUVOIRS

- C1 décrire ses rôles, ses droits et ses responsabilités en tant que membre de la famille et de la communauté scolaire
- C2 expliquer la raison d'être des attentes établies pour la classe et l'école

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION

- Durant les activités avec toute la classe ou en petits groupes, prévoir du temps pour que les élèves puissent mettre en pratique des compétences en écoute active et montrer qu'ils sont disposés à partager, à collaborer avec les autres et à participer aux discussions de groupe.
 - Prendre quelques minutes de la période où les élèves sont réunis en cercle pour parler avec eux de situations qui posent problèmes (p. ex. des déchets jetés par terre). Utiliser différents moyens (p. ex. une boîte à cet effet, un tableau) pour noter durant quelque temps un certain nombre de problèmes relatifs à la classe. Le moment venu, inviter chaque élève à choisir et à présenter une situation problématique. En discuter ensuite avec la classe pour trouver diverses façons de résoudre le problème présenté.
- Montrer aux élèves un exemplaire du code de conduite de l'école ou de toute autre liste faisant état des droits et des responsabilités de chacun. Tenir une discussion de classe sur ces derniers et sur leur raison d'être. Inviter les élèves à créer des jeux de rôles pour représenter ces droits et responsabilités, et montrer comment ceux-ci servent à assurer le bien-être et la sécurité de chacun.

Élargir la discussion en invitant les élèves à incorporer les droits et les responsabilités établis pour l'école au contexte de la famille; dresser une liste collective sur laquelle ils pourront inscrire ce qu'on attend d'eux à la maison. Montrer les similitudes et les différences qui existent entre les deux contextes.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION

- Lorsque les élèves auront trouvé plusieurs façons de résoudre des problèmes, leur demander de recueillir dans la classe des exemples concrets de personnes qui emploient des stratégies de résolution de problèmes. Consigner cette information sur un tableau collectif et noter dans quelle mesure les élèves peuvent repérer des stratégies de résolution de problèmes.
 - Tout au long de l'année scolaire, évaluer l'aptitude des élèves à collaborer et à participer de façon productive au travail en groupe en vous servant d'une fiche d'observation semblable à celle qui est présentée à la fin de la section de la 1^{re} année (Responsabilité de l'élève).
- Vérifier dans quelle mesure les élèves manifestent un comportement responsable à l'égard des autres en classe et dans la cour de l'école, en vous servant de la fiche d'observation (**Respon**sabilité de l'élève) présentée à la fin de la section de la 1^{re} année.

Économie et technologie

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- D1 décrire les besoins fondamentaux de l'être humain
- D2 énumérer des types d'emplois exercés par des personnes de sa communauté
- D3 montrer qu'il comprend à quoi sert l'argent D4 décrire des façons dont il utilise la technologie

Planification de l'évaluation	Stratégies d'évaluation
• Diriger une discussion de classe sur les besoins fondamentaux de l'être humain et sur la façon dont les familles les satisfont. Sur un babillard, créer un tableau collectif intitulé « Besoins de la famille »; demander aux élèves de dépouiller des magazines pour y découper des illustrations d'aliments, de maisons, de matériel de sécurité et de vêtements. Répartir ces illustrations dans les catégories pertinentes du tableau. Élargir la discussion en établissant une distinction entre les besoins et les désirs.	Faire subir une interrogation orale aux élèves en leur montrant des illustrations sur le babillard et en leur demandant d'indiquer s'il s'agit d'un besoin ou d'un désir.
• Parler avec les élèves des types d'occupations que les gens ont à la maison et des types d'em- plois que les gens exercent à l'école et dans la communauté. Faire une sortie scolaire dans quel- ques lieux de travail. Inviter des parents à venir en classe pour parler du domaine dans lequel ils travaillent.	Demander aux élèves de préparer un portfolio sur l'économie qui comprendra des illustrations et d'autres représentations des types d'emplois exercés par des membres de l'école et de la com- munauté.
 Faire un remue-méninges pour recenser des moyens de gagner de l'argent et des façons de l'utiliser dans la vie quotidienne. Aménager un magasin fictif dans la classe pour que les élèves puissent se livrer à un jeu de rôles où ils ven- dront et achèteront des articles. 	Demander aux élèves d'ajouter à leur portfolio sur l'économie des représentations des façons différentes dont les gens utilisent leur argent pour satisfaire leurs besoins et leurs désirs.
À la suite d'une discussion sur la technologie, créer un tableau ou un schéma conceptuel afin de classer les diverses raisons pour lesquelles les gens utilisent la technologie quotidiennement (p. ex. divertissements, communication, construction, transport).	Demander aux élèves d'ajouter à leur portfolio sur l'économie des représentations des différents types de technologie que les gens utilisent à des fins diverses.

Environnement humain et physique

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A1 utiliser des cartes illustrées pour repérer des emplacements familiers à l'école ou dans la communauté

A5 trouver des stratégies pour résoudre des problèmes concernant l'école

Environnement humain et physique

- E1 reconnaître des cartes du Canada
- E2 reconnaître les caractéristiques d'environnements différents
- E3 adopter un comportement responsable à l'égard de son environnement immédiat et de celui de l'école

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION STRATÉGIES D'ÉVALUATION • Distribuer aux élèves une carte montrant divers • Distribuer aux élèves une carte illustrée de l'école et leur demander de nommer trois emplacements emplacements autour de la salle de classe et de l'école. Les emmener ensuite faire une visite qu'ils ont vus durant leur visite guidée. Comme guidée de l'école en leur demandant de suivre activité de prolongement, les inviter à préparer l'itinéraire sur leur carte et en leur faisant repédes cartes illustrées d'autres emplacements famirer chaque emplacement. liers (p. ex. terrain de jeu, centre récréatif). • Utiliser des illustrations d'environnements variés • Stimuler l'imagination des élèves en les invitant pour montrer les similitudes et les différences à travailler en groupes pour créer une chanson, entre chacun. Demander aux élèves d'en indiquer une danse ou un tableau simple illustrant quelles caractéristiques naturelles (p. ex. montagnes, ques caractéristiques qu'ils viennent d'apprenforêts, lacs, désert) et celles des constructions dre. humaines (p. ex. routes, ponts, bâtiments). Faire une promenade dans le quartier avec eux et leur indiquer des caractéristiques naturelles et des constructions humaines ainsi que des endroits familiers et des points d'intérêt. • Discuter avec les élèves de déchets et de recy-• Évaluer à quel point les élèves sont déterminés à protéger l'environnement physique de l'école en clage. À l'aide d'énoncés incitatifs, les amener à parler de la façon dont le recyclage et la collecte vous servant de la fiche d'observation (Respondes ordures constituent une bonne chose pour la sabilité de l'élève) présentée à la fin de la section classe et la cour de l'école. À l'aide d'un remuede la 1^{re} année. méninges, dresser une liste collective de moyens que les élèves peuvent prendre pour contribuer à la protection de l'environnement physique de l'école (p. ex. s'occuper des plates-bandes de l'école, ne pas gaspiller le matériel scolaire ni l'eau, apporter un sac-repas sans emballage jetable).

(suite à la page suivante)

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION Demander aux élèves de dire dans quel pays ils vivent; puis à l'aide d'un globe terrestre ou d'une carte du monde, situer le Canada par rapport aux autres pays. Leur montrer de façon approximative l'endroit où ils vivent au Canada. Mettre à leur disposition un atlas simple dans lequel ils pourront situer le Canada ainsi que d'autres pays dont ils ont entendu parler. Discuter de leurs trouvailles et établir des comparaisons avec Distribuer aux élèves une carte du monde muette montrant les frontières des pays; leur demander de colorier le Canada sur leurs cartes.

toute la classe (p. ex. taille, emplacement dans le

monde).

Instrument d'évaluation Responsabilité de l'élève

Nom:			
INOIII :			

	N/ 10 1 1 1/12 .	
✓	Vérifier si l'élève peut :	Commentaires
	 manifester un empressement à partager et à coopérer avec ses pairs (p. ex. utiliser l'espace et le matériel à tour de rôle, contribuer aux discus- sions de groupe, poser des questions pertinentes) 	
	manifester des compétences en écoute active	
	prendre en considération les besoins des autres lorsqu'il travaille et joue avec eux	
	reconnaître qu'il existe différents points de vue	
	• trouver et comparer des solutions éventuelles à des problèmes relatifs à l'école (p. ex. utiliser à tour de rôle les stations ou le labo d'informatique, s'arranger pour rassembler les matériaux dont il a besoin pour exécuter une tâche, éviter de jeter des déchets dans la cour, respecter le bien d'autrui)	
	prédire les résultats possibles de diverses solu- tions appliquées à un problème	
	montrer par ses actions qu'il se préoccupe de l'environnement et le protège (p. ex. éviter de déranger les plantes et les animaux au cours de randonnées dans la nature, ne pas gaspiller le matériel ni l'eau)	
	• jeter les déchets et le matériel recyclable dans les récipients prévus à cette fin, dans la classe et sur le terrain de l'école	



Ressources d'apprentissage

Information au sujet des ressources d'apprentissage liées aux programmes d'études

Pour voir la liste actuelle des ressources d'apprentissage recommandées, veuillez consulter le site des ressources d'apprentissage : www.bced.gov.bc.ca/irp_resources/lr/resource/gradcoll.htm

Collection par classe

Le tableau de la collection par classe regroupe les ressources d'apprentissage par support médiatique et indique les liens avec les composantes et souscomposantes du programme d'études. Le tableau est suivi d'une bibliographie annotée. Les enseignants doivent vérifier auprès des fournisseurs que les renseignements sont complets et mis à jour avant de passer une commande.

On trouvera la politique du Ministère relative aux ressources d'apprentissage sur le site des politiques du Ministère : www.bced.gov.bc.ca/policy/policies/